

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DEMANTE, Marie-Jo

Titre : « Note sur le Séminaire "Développement local et la décentralisation. Les leçons d'une analyse genre" », 4 p.

Editeur : IRAM, Paris

Date : octobre 2000

Séminaire sur le développement local et la décentralisation. Les leçons d'une analyse genre

Cette note est un résumé succinct de l'intervention présentée à l'Agence Française de Développement le 23 octobre 2000 lors du séminaire sur le développement local et la décentralisation. L'intervention est basée sur l'analyse de projets d'appui au développement local au Mali, Burkina et Tchad et est illustrée oralement par des exemples issus de ces diverses expériences.

1 Des projets peu attentifs à l'analyse des communautés en termes de diversité sociale et de genre.

De manière générale, on peut dire que les projets d'appui au développement local analysent peu la diversité sociale des acteurs locaux avec lesquelles ils travaillent. On distingue les éleveurs, les agriculteurs, les commerçants mais rarement les riches, les pauvres, les jeunes, les vieux. Transversalement à ces différentes catégories, l'analyse fine du statut, des rôles, des besoins, des contraintes et atouts spécifiques des femmes en matière économique et sociale est peu réalisée. Cette lacune à l'étape diagnostic a évidemment un impact significatif sur les appuis donnés par les projets qui restent généralement uniformes pour tous les types d'acteurs. Il en résulte que les femmes sont généralement peu touchées.

2 Impacts des projets en termes de genre

On distinguera deux types d'impacts, ceux concernant les investissements financés par les projets d'appuis au développement local et ceux en rapport avec les instances décisionnelles de financement ou de planification locale.

3 Les investissements

Les investissements mis en place via les projets sont généralement de trois types : les investissements sociaux (écoles, centres de santé, puits, forages...), les investissements économiques (petit commerce, artisanat, embouche, moulins...), les investissements agri-environnementaux (lutte anti-érosive, reboisement, gestion des parcours pastoraux, foyers améliorés, gestion des eaux de surface (barrages, retenues, mares)...).

- ***Les investissements sociaux***

Il est couramment admis que la plupart des investissements sociaux ont un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des femmes : diminution des distances d'accès à l'eau, amélioration des soins de santé en particulier ceux liés à la grossesse et à l'accouchement, augmentation du nombre de filles scolarisées (la diminution des distances entre le domicile des parents et l'école facilitant leur accès par les filles).

Malheureusement, à part quelques exceptions, la structure des systèmes de suivi évaluation ne donne pas d'éléments permettant de chiffrer précisément ces impacts.

- ***Les investissements agro-environnementaux***

Ils touchent peu ou pas les femmes, à part la diffusion de foyers améliorés qui a un impact sur la réduction du temps consacré à la collecte de bois et la pénibilité des travaux de cuisson des aliments (réduction des fumées, diminution des temps de cuisson)¹.

¹ Il est cependant à noter que les types de foyers et les méthodes de diffusion sont souvent peu favorables à la durabilité de ces opérations.

L'impact des projets de reboisement sur la disponibilité en bois de feu est généralement très faible : les essences de bois choisies étant peu favorables à la cuisson des aliments. Rares sont les femmes porteuses de ce type de projets et quand elles le sont, les objectifs sont rarement clairement identifiés et l'accompagnement technique insuffisant.

Certains investissements de gestion des eaux de surface (digues ou barrages) ont été clairement mis en place pour améliorer les surfaces de production des femmes rizicultrices à Mali sud par exemple. Le manque d'accompagnement des productrices et l'analyse insuffisante de leurs contraintes n'a pas permis à toutes les femmes d'augmenter effectivement leur production. En effet, le manque de prise en compte de la diversité sociale à l'intérieur de ce groupe n'a pas autorisé la mise en place d'investissements pouvant répondre aux besoins des femmes défavorisées.

Nombreux sont les projets d'aménagements de bas-fonds qui, n'ayant pas pris en compte les activités productrices des femmes dans ceux-ci avant aménagement, les ont privés des parcelles qu'elles cultivaient.

- ***Les investissements économiques***

Dans plusieurs cas, il s'avère que les projets économiques ont des impacts positifs sur les revenus des femmes qui les mènent : petits commerce, embouche, restaurant...

Dans le cas où ces projets amènent une augmentation des revenus, ils améliorent souvent significativement le statut de la femme dans son foyer et parfois au sein de la communauté.

Là aussi, le facteur déterminant semble être l'accompagnement donné aux porteuses de ces projets : accompagnement dans l'identification, la conduite et la gestion tenant compte de leurs contraintes spécifiques en matière d'organisation, d'accès au crédit et aux conseils.

Les échecs constatés de jardins maraîchers par exemple reposent souvent sur une mauvaise identification (les femmes proposant souvent ces projets par imitation de ce qu'elles ont vus ailleurs et parce qu'elles supposent que c'est ce que le projet ou l'instance de décision va accepter de financer), une mauvaise mise en œuvre (groupement de femmes trop grand par exemple), une mauvaise gestion des stocks et des revenus.

3.1 Les instances de décision et de planification

Les instances de décision sont la plupart du temps à majorité voire totalement masculines. Les femmes sont également peu informées de leur fonctionnement, de ce qui s'y passe et s'y décide. Elles ne peuvent donc pas évaluer s'il y a un intérêt ou pas d'y participer et influencer de manière « occulte » pour y entrer. Par ailleurs, les équipes expliquent peu aux hommes l'intérêt qu'il y a à avoir des femmes dans les instances et le rôle qu'elle pourrait y jouer. N'étant pas présentes dans ses instances, elles ne peuvent pas faire valoir, en matières de planification par exemple, les besoins spécifiques des femmes. Elles ne disposent pas de tous les appuis que reçoivent leurs membres en termes d'apprentissage de la priorisation, de la négociation, de la gestion de financement.

Il existe pourtant des expériences intéressantes, qu'il faut toujours relier à leur contexte, mais qui peuvent être porteuses d'enseignements : pourcentage de financement réservé aux femmes amenant à ce que les femmes soient représentées dans les instances (PADL Gao), quota de participation des femmes (PADL Yatenga).

A contrario, il faut éviter de « faire pression » pour que les femmes soient admises dans les instances où sont discutées et décidées des mesures ou des projets concernant des domaines où les femmes, traditionnellement et souvent pour des raisons liées au religieux, ne sont pas officiellement impliquées. Il s'agit essentiellement du domaine du foncier. L'insistance à faire participer les femmes amène, dans la plupart des cas, soit la présence de femmes « potiches » ou la non-fonctionnalité des instances. Cependant la non-participation officielle à ces instances ne veut pas dire qu'elles ne sont pas consultées officieusement par les hommes d'où l'importance d'informer les femmes sur les sujets en cours.

4 Les mesures à promouvoir pour améliorer la prise en compte des femmes comme acteurs locaux dans les projets

En ce qui concerne les mesures à mettre en œuvre, il faut retenir la nécessité de les adapter à chacun des contextes sociologiques et économiques. Il n'existe pas, comme pour l'appui aux autres acteurs locaux, de recette miracle. Il y a cependant quelques principes directeurs.

4.1 Former les équipes de projets

La plupart des équipes de projets sont conscientes que les femmes sont exclues des appuis qu'elles apportent et le regrettent. Dans la plupart des cas, elles voudraient améliorer la situation mais ne savent pas comment faire. Elles ne savent pas non plus aborder la diversité sociale et la prendre en compte. Il est donc impératif de former les équipes à l'analyse genre et à l'analyse de la diversité. Il ne s'agit pas de faire des formations théoriques complexes sur les concepts et leurs évolutions mais d'assurer la formation par des travaux pratiques de terrain et de tenir compte de leur expérience.

4.2 Mettre en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement des femmes comme acteurs locaux

Les femmes sont des acteurs de développement local par le rôle qu'elles jouent dans leur famille, dans la production agricole, dans le commerce, etc. Elles doivent pouvoir recevoir des accompagnements équivalents à ceux des hommes mais tenant compte de leurs contraintes spécifiques en termes de temps disponible, de niveau d'alphabétisation, d'organisation, de statut à l'intérieur de la famille et dans la société.

L'information : sous prétexte que les femmes ne participent pas aux instances de décision et la plupart des activités, elles ne sont informées de rien par les projets. Des séances d'information sur les objectifs des projets d'appui, le type d'appui qu'elles pourraient recevoir doivent leur être proposées régulièrement. Par ailleurs l'information sur les projets d'investissements et sur les décisions prises ou en cours de réflexion doit leur être donnée pour qu'elles puissent éventuellement influencer dessus si elles le souhaitent. Ces différentes séances doivent tenir compte des moments de disponibilité des femmes.

La formation et le conseil

L'alphabétisation des femmes, facteur d'intégration dans la vie économique et dans la participation à la gestion des affaires publiques, est souvent difficile parce qu'elles ont peu de temps. Là aussi, il faut mettre en place des dispositifs spécifiques : séances plus courtes mais plus nombreuses, recyclage.

L'accompagnement des porteuses de projets du point de vue technique nécessite d'avoir bien compris leurs contraintes. C'est à partir de celles-ci que l'on peut apporter une formation et du conseil adaptés. Des idées pourraient être prises auprès des systèmes de microfinance dont la majorité des clients sont des femmes pour ce qui est de la formation en gestion par exemple. Par ailleurs l'appui pour l'accès au crédit et aux intrants doit être pris en compte.

Des projets réussis, en particulier ceux générateurs de revenus, renforcent la crédibilité des femmes, en fait des acteurs économiques de poids plus important justifiant leur participation croissante aux décisions d'intérêt général. De ce point de vue, l'appui à la structuration des femmes sous forme de groupement peut-être très intéressante à conditions que les objectifs et taille de ces groupements soit réalistes et viables et que les méthodes utilisées soient adaptées aux différents contextes sociaux.

4.3 Favoriser la participation des femmes aux instances de décision : quota ou pas ?

La composition des instances de décision change généralement dans le temps. On remarque que les membres évoluent en fonction de la compréhension des enjeux qui se jouent au cours des réunions. En l'absence d'une compréhension de l'intérêt de ces instances, les communautés y nomment fréquemment des représentants qui peuvent correspondre aux critères des projets (bon niveau d'alphabétisation par exemple) mais qui n'ont pas toujours de capacités de décision sérieuses au sein de la société locale. Dès que les objectifs sont plus clairs, les membres sont souvent changés pour une plus grande représentativité ou pour une plus grande légitimité. Généralement les équipes oublient, au moment de ces changements, de reposer la question de la participation des femmes. Pourtant, les hommes de certaines communautés sont plus ouverts que les équipes de projets et perçoivent bien que l'implication des femmes dans les activités et les décisions est nécessaire à la réussite et à la durabilité des investissements. Amener l'idée des quotas de participation des femmes, en particulier pour la planification locale et la décision des investissements socio-économiques, n'est pas obligatoirement lié à l'échec.

Cependant, ces quotas auront plus de chances de s'avérer efficaces si les femmes, par ailleurs, disposent d'un accompagnement en termes de structuration et de formation qui leur permet de soutenir leur position d'acteurs locaux de poids.

5 En conclusion

L'implication des femmes dans les projets de développement local, comme ceux d'autres catégories marginalisées socialement, peut-être significativement améliorée si les démarches utilisées par les projets sont plus attentives à la diversité sociale et aux atouts et contraintes spécifiques de chaque groupe. Cela demande à la fois :

- la formation des agents de développement ;
- une adaptation et une flexibilité des types d'accompagnement apportés en fonction des contextes et de la différenciation économique et sociale interne aux femmes ;
- L'amélioration des systèmes de suivi-évaluation permettant de suivre les impacts des projets sur les femmes et plus généralement sur les différentes catégories sociales.

Ainsi, il s'agit non pas d'investir plus d'argent pour les investissements mais plus de temps et de méthode.